



Réserve naturelle nationale
de l'île du Grand-Connétable
© Florent Bignon

GUYANE

La Réserve de l'île du Grand-Connétable, un sanctuaire à protéger !

Située à 18 kilomètres des côtes guyanaises, la Réserve naturelle nationale de l'île du Grand-Connétable se compose de deux îlots, le Grand-Connétable et le Petit-Connétable. La gestion efficace et adaptée du site par le Groupe d'Étude et de Protection des Oiseaux en Guyane (GEPOG) lui permet aujourd'hui d'être inscrit sur la Liste Verte des aires protégées de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Un site de reproduction majeur pour l'avifaune

Créée en 1992, cette réserve abrite plusieurs espèces d'oiseaux marins telles que la frégate superbe (2 000 couples), unique oiseau marin présent toute l'année sur le site. Entre avril et octobre, la réserve accueille des populations de noddi brun (environ 150 couples), de sterne fuligineuse (20 couples), de mouette atricille (900 couples), de sterne royale (2 000 couples) et de sterne de Cayenne avec une population avoisinant les 8 000 couples, soit près de 30 % de la population mondiale.

En 2021, le GEPOG a initié un projet ambitieux afin d'assurer un espace favorable à la reproduction des couples de sterne de Cayenne et de sterne royale en limitant la repousse de végétaux envahissants qui impactent la colonie. Pour cela, plus de sept tonnes de matériaux ont été acheminées sur l'île afin de créer deux

placettes-tests de reproduction de 100 m² composées de géotextile et de substrats potentiellement favorables aux oiseaux. Si les résultats des suivis et des études comportementales des sternes vis-à-vis de ces installations s'avèrent positifs, une plateforme de près de 1 000 m² sera aménagée.

Depuis 2016, la réserve s'intéresse également aux zones d'alimentation de ses oiseaux nicheurs. Celles-ci sont bien souvent situées en dehors du périmètre de la zone protégée et sont indispensables à la vie des espèces. En 2022, dix individus adultes de sterne royale ont ainsi été équipés de GPS enregistrant leurs positions. Les premiers résultats ont montré une utilisation de zones variées pour l'alimentation, certains individus parcourant près de 120 km par jour. Les zones d'alimentation semblent être aussi bien côtières que hauturières et localisées aussi bien vers l'ouest que vers l'est de la Guyane.

Des enjeux marins colossaux

Deuxième plus grande réserve naturelle marine d'Outre-mer, la réserve intègre un espace maritime d'environ 7 800 ha et représente un site préférentiel pour plusieurs espèces emblématiques comme le mérou géant et le dauphin de Guyane, toutes deux menacées. Le dauphin de Guyane se répartit du sud du Brésil jusqu'au Honduras et fréquente essentiellement les eaux calmes et peu profondes des milieux estuariens et côtiers. Principalement menacée par les captures accidentelles dans les filets de pêche et la dégradation de ses habitats, l'espèce est suivie par le GEPOG depuis 2014 à travers différentes méthodes : la photo-identification, l'acoustique à l'aide d'hydrophones et le recensement des individus depuis un avion ou ULM. Ces travaux ont pour but d'améliorer les connaissances sur l'espèce en vue de sa préservation. À l'heure actuelle, la population dans les eaux côtières de Cayenne est estimée à 350 individus.

Les eaux de Guyane sont également le lieu de vie d'un des poissons osseux les plus gros au monde, le mérou géant, présent dans les eaux de l'Atlantique ouest et la Mer des Caraïbes. Menacée d'extinction par une forte pression de pêche dans les années 70-80 et par la dégradation de ses habitats, l'espèce a quasiment disparue des Antilles. En Guyane, de nombreux individus sont encore observés, mais la population est majoritairement constituée de juvéniles. Il n'existe pour le moment que très peu d'informations sur leur provenance ainsi que l'état et l'évolution des populations. Pour en apprendre davantage, le GEPOG déploie depuis 2007 un suivi par marquage en partenariat avec l'Université de l'État de Floride, l'OFB (ex-ONCFS), l'Ifremer et l'Association des Plaisanciers et Pêcheurs de Guyane. À ce jour, près de 1 000 individus ont été marqués, mesurés et pour certains, pesés.



Sternes de Cayenne. © Loïc Epelboin

Dans le cadre du projet LIFE BIODIV'OM, le GEPOG déploie un important dispositif pour intégrer les acteurs de la pêche, gestionnaires, scientifiques et services de l'État dans la gestion durable du mérou géant. Des entretiens ont été menés auprès de 38 pêcheurs professionnels et plaisanciers afin d'augmenter les connaissances sur les pratiques et les captures. De nombreuses rencontres multi-acteurs, dont quatre ateliers de concertation, ont également été réalisés permettant de définir collectivement des actions dans le but de préserver l'espèce tout en renforçant et soutenant les activités socio-économiques durables. Au terme de ce processus, 44 actions ont été identifiées et seront prochainement mises en œuvre par des groupes de travail réunissant les acteurs engagés dans cette démarche de concertation.

Florent Bignon, LPO et Amandine Bordin, GEPOG
Conservatrice de la Réserve naturelle nationale de l'île du Grand-Connétable



LA RÉUNION

Faisabilité du retour de la perruche verte des Mascareignes

Depuis mars 2021, la SEOR mène une étude sur la faisabilité de la réintroduction de la perruche verte des Mascareignes *Alexandrinus eques* à La Réunion. Cette étude a permis de déterminer les démarches réglementaires liées à la réintroduction de l'espèce, la zone de relâcher la plus favorable, ainsi que l'ensemble des coûts nécessaires pour la réimplantation de l'espèce à La Réunion. Une restitution de ces résultats a été faite en avril dernier avec l'ensemble des 30 structures de la sphère socio-économique réunionnaise consultées lors de cette étude. Pour en savoir plus : <https://www.seor.fr/>

Perruche verte des Mascareignes. © Mauritian Wildlife Foundation

MAYOTTE

Première édition du Festival en faveur des espèces menacées de Mayotte : focus sur le crabier blanc

Le 13 août 2022, l'association Gepomay organisait à Mayotte un festival en faveur du crabier blanc pour faire connaître localement ce petit héron en danger mondial d'extinction. Avec environ 500 visiteurs, cette première édition est un succès : l'oiseau le plus menacé de l'île était à l'honneur et représenté sous ses deux plumages. Les partenaires œuvrant pour la protection des tortues marines, du dugong, des pollinisateurs sauvages et de la flore endémique étaient également invités à présenter leurs actions. Le Gepomay compte près de 200 personnes sensibilisées sur son stand d'animations. Pour en savoir plus : <https://www.gepomay.fr>

Le crabier blanc en plumage nuptial. © Gilles Adt



Une nouvelle plateforme de saisie naturaliste en Outre-mer

En septembre dernier, la LPO et le Gepomay ont officialisé l'ouverture du portail Faune-Mayotte. Ce nouvel outil de sciences participatives voit le jour dans le cadre du projet européen LIFE BIODIV'OM. Tandis que Faune-Guyane, réalisé en 2012 dans le cadre du LIFE+ CAP DOM, dépasse le million de données naturalistes en 2022, le réseau Visionature déploie ce nouvel outil sur l'île de Mayotte. Coordonné en local par le Gepomay, ce portail contribuera à l'inventaire du vivant pour alimenter les études scientifiques, à enrichir les connaissances sur la faune mahoraise et améliorera la prise en compte de la biodiversité sur l'île. Pour en savoir plus : <https://www.faune-mayotte.org>

Caméléon de Mayotte. © Thomas Ferrari/Gepomay

